

Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents (6-18 ans)

5 et 6 décembre 2022 - MONTMELIAN

Les compétences psychosociales (CPS) jouent un rôle majeur dans la Promotion de la Santé, car elles permettent de surmonter efficacement les épreuves de la vie quotidienne. Avoir une bonne estime de soi, savoir gérer ses émotions, savoir être en relation avec les autres, savoir résoudre des problèmes, etc., sont autant de compétences utiles aux personnes afin qu'elles puissent faire des choix favorables à leur santé et développer leur bien-être. Ces compétences s'acquièrent tout au long de la vie, à travers un exercice au quotidien.

Mais de quoi s'agit-il exactement ? Comment les mobiliser dans sa pratique professionnelle ?

Cette formation, proposée dans le cadre du projet régional CPS, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, permettra aux acteurs de Savoie d'acquérir les connaissances de base et découvrir des outils pour développer les CPS des enfants et des adolescents.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept de CPS (définitions, intérêt de la démarche) et identifier les leviers efficaces pour les développer.
- Expérimenter des activités et techniques d'animation permettant le développement des CPS.
- Comprendre le rôle de la posture professionnelle et du milieu de vie des enfants ou adolescents dans le développement de leurs CPS.



PUBLICS

Tous professionnels ou bénévoles susceptibles de mettre en place des projets soutenant de développement des CPS d'enfants et/ou d'adolescents (6-18 ans).

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.



PRÉREQUIS

- Intervenir en Savoie.
- N'avoir jamais été formé ou sensibilisé aux CPS.



INTERVENANTES

Emmanuelle GANNE et Cindy ROMERO-PORTIER, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



LIEU

Espace François Mitterrand
2 Rue Marius Baboulaz
73800 Montmélian



DURÉE & HORAIRES

2 jours soit 13h au total
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Date de mise à jour de ce programme :
20/09/2022



Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents (6-18 ans)

5 et 6 décembre 2022 - MONTMELIAN



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur.

Groupe de 10 à 18 participants, maximum 2 personnes par structure.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

JOUR 1

Introduction générale sur les CPS

- Présentation du concept de CPS : définitions, classifications, enjeux
- Les leviers et démarche pour développer les CPS des enfants et des adolescents

Apports et expérimentation d'ateliers autour des différentes CPS

- La connaissance de soi
- Les compétences émotionnelles

JOUR 2

Apports et expérimentation d'ateliers autour des différentes CPS (suite)

- Les compétences cognitives
- Les compétences sociales

Appropriation et mise en pratique

Selon les besoins du groupe :

- Réflexion sur sa posture et le milieu de vie de son public
- Construction d'une séance CPS
- Mise en situation d'animation
- Découverte d'outils....

Renseignements pédagogiques :

Cindy ROMERO-PORTIER - IREPS ARA

Tél. 04 79 69 43 46 - cindy.romero.portier@ireps-ara.org

2/4



DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Pour vous inscrire à la formation :

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS (6-18 ANS)

prévue les 5 et 6 décembre 2022, de 9h à 17h à Montmélian

Vous avez le choix entre 2 options :

- **Compléter le formulaire d'inscription en ligne** avant le 22 octobre 2022, accessible sur le lien suivant :
<https://forms.office.com/r/MBtai08Qpn>
- **OU remplir le bulletin d'inscription ci-dessous**, en veillant à écrire lisiblement et à remplir tous les champs.
Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU-DE LA CANDIDAT-E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email (OBLIGATOIRE et PROPRE AU CANDIDAT !) :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom + Raison Sociale :

Adresse + VILLE :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email du responsable (OBLIGATOIRE et différent de celui du stagiaire, pour signer votre convention):
.....

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui, lequel : Non

Suite du bulletin en p. 4 svp



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)





DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Pour finaliser votre demande d'inscription, merci de nous parler de vous...

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

- | | |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) du privé | <input type="checkbox"/> Particulier / Etudiant |
| <input type="checkbox"/> Salarié(e) du public | <input type="checkbox"/> Bénévole |
| <input type="checkbox"/> Personne en recherche d'emploi | <input type="checkbox"/> Profession libérale ou indépendant |

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

PREREQUIS

Quel est l'âge de votre public cible ?

Est-ce que vous avez déjà été sensibilisé-e ou formé-e aux CPS ? Oui Non

Si oui, précisez dans quel cadre vous avez été formé-e / sensibilisé-e aux CPS (durée, en quelle année, par quel organisme, sous quelle forme, etc.) :

.....

.....

Veuillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Attention : **l'envoi de ce bulletin ne vaut pas inscription définitive** :
 - Dans un premier temps, vous allez recevoir un mail d'accusé de réception du bulletin
 - Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des éventuels prérequis
 - Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail après la date limite d'inscription.
- ◆ Si votre inscription est validée, une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Bulletin à retourner par mail ou courrier **avant le 22/10/2022 à :**
IREPS ARA délégation Savoie
306 rue Jules Bocquin—73000 CHAMBERY
 Tél. 04 79 69 43 46 - formation73@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien

